



M 1 – DROIT DES ASSURANCES
Année 2019 - 2020
Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



INTRODUCTION GÉNÉRALE

SECTION I – EVOLUTION DE L'ASSURANCE

- § 1 – Origine
- § 2 – Développement
- I – En Europe
- II – En France

SECTION II – FONCTIONS DE L'ASSURANCE

- § 1 – Sécurité et prévention
- I – Sécurité et prévention recherchées
- II – Sécurité et prévention imposées
- § 2 – Capitalisation et garantie

SECTION III – TECHNIQUES DE L'ASSURANCE

SECTION IV – CLASSIFICATIONS DES ASSURANCES

- § 1 – Classification fondée sur la nature du risque
- § 2 – Classification fondée sur le mode de gestion

SECTION V – SOURCES DU DROIT DES ASSURANCES

- § 1 – Sources internes
- § 2 – Sources européennes

PARTIE I

LE DROIT COMMUN DE L'ASSURANCE

TITRE I – LA FORMATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

SOUS-TITRE I – LES PARTENAIRES AU CONTRAT D'ASSURANCE

Chapitre I – L'identification des partenaires

SECTION I – LE DEBITEUR D'ASSURANCE : L'ASSUREUR

- § 1 – Les entreprises d'assurance
- I. – Les formes d'entreprises
- A / Les sociétés anonymes
- B / Les sociétés d'assurance mutuelle
- II. – Le contrôle des entreprises
- A / Les organes de contrôle
- B / La nature du contrôle
- III. – La collaboration entre entreprises
- A / Les techniques de répartition des risques
- 1 – La coassurance
- 2 – La réassurance
- B / Les conventions entre assureurs
- § 2 – Les distributeurs d'assurance
- I. – Exigences communes à tous les distributeurs



M 1 – DROIT DES ASSURANCES

Année 2019 - 2020

Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



- II. – Exigences spécifiques aux intermédiaires
- A / Les agents généraux
- B / Les courtiers

SECTION II – LES CREANCIERS D'ASSURANCE

- § 1 – Le souscripteur
- § 2 – L'assuré
- I. – L'assurance de groupe
- II. – L'assurance pour compte
- III. – L'assurance-vie
- § 3 – Les tiers
- I. – Les tiers-victimes
- II. – Les tiers-bénéficiaires

Chapitre II – Le consentement des partenaires

SECTION I – PREPARATION DU CONSENTEMENT

- § 1 – La consistance du devoir d'information
- I. – Le formalisme informatif
- A / La fiche d'information
- B / Le projet de contrat
- C / La fiche standardisée d'information
- II. – Le dialogue informatif
- A / Source du dialogue informatif
- B / Consistance du dialogue informatif

- § 2 – La sanction du devoir d'information
- I. – La preuve de l'inexécution
- A / Preuve afférente au formalisme informatif
- B / Preuve afférente au dialogue informatif
- II. – La nature de la sanction
- A / La nullité du contrat d'assurance
- B / La responsabilité de l'assureur

SECTION II – EXPRESSION DU CONSENTEMENT

- § 1 – Exigences de fond
- I. – Le moment de la formation
- II. – La prise d'effet du contrat
- A / Prise d'effet immédiate
- B / Prise d'effet conventionnellement modifiée
- § 2 – Exigences probatoires
- I. – Les modes de preuve
- A / Preuves parfaites
- 1 – La police
- 2 – La note de couverture
- B / Preuves imparfaites
- II. – L'objet de la preuve



M 1 – DROIT DES ASSURANCES

Année 2019 - 2020

Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



- A / Preuve de l'existence du contrat
 - 1 – Entre les parties
 - 2 – A l'égard des tiers
- B / Preuve du contenu du contrat
 - 1 – Entre les parties
 - 2 – A l'égard des tiers
- C / Opposabilité du contenu contractuel
- D / Interprétation du contenu contractuel

SOUS-TITRE II – L'OBJET DU CONTRAT D'ASSURANCE

Chapitre I – Le risque

SECTION I – LE RISQUE ASSURABLE

- § 1 – L'événement assuré doit être incertain
- § 2 – Le risque ne doit pas être déjà réalisé
- § 3 – L'événement assuré doit être licite

SECTION II – LE RISQUE ASSURE

- § 1 – La déclaration des risques
 - I. – L'obligation de déclaration des risques
 - A / La déclaration initiale
 - 1 – Forme de la déclaration
 - 2 – Contenu de la déclaration
 - B / Les déclarations ultérieures
 - 1 – L'aggravation du risque
 - a) Les conditions de la déclaration d'aggravation
 - b) Les effets de la déclaration d'aggravation
 - 2 – La diminution du risque
 - II. – La sanction de l'obligation de déclaration
 - A / Sanction de l'omission ou de la déclaration inexacte
 - 1 – La fausse déclaration intentionnelle (assuré de mauvaise foi)
 - a) Les conditions
 - b) Les sanctions
 - 2 – La fausse déclaration non intentionnelle (assuré de bonne foi)
 - B / Sanction de la déclaration tardive
- § 2 – Les exclusions de risques
 - I. – Les exclusions légales
 - A / Les exclusions supplétives
 - 1 – Le vice de la chose
 - 2 – Le risque de guerre
 - a) Assurances de dommages
 - b) Assurances de personnes
 - B / Les exclusions imposées (faute intentionnelle)
 - 1 – Assurances de dommages
 - a) La faute intentionnelle
 - b) La faute dolosive



M 1 – DROIT DES ASSURANCES
Année 2019 - 2020
Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



- 2 – Assurances vie
- a) Le suicide de l'assuré
- b) Le meurtre de l'assuré par le bénéficiaire
- II. – Les exclusions conventionnelles
- A / Conditions de l'exclusion
- 1 – Condition de forme
- 2 – Conditions de fond
- B / Qualification d'exclusion

Chapitre II – La prime

SECTION I – ASSURANCES DE DOMMAGES

- § 1 – La prime pure
- § 2 – Les chargements de la prime
- I. – Chargements commerciaux
- II. – Chargements fiscaux

SECTION II – ASSURANCES VIE

- § 1 – La prime pure
- I. – Fixation par les tables de mortalité
- II. – Fixation conventionnelle
- A / Versement des primes
- B / Placement des primes
- § 2 – Les chargements

TITRE II – LES EFFETS DU CONTRAT D'ASSURANCE

SOUS-TITRE I – L'EXECUTION DU CONTRAT D'ASSURANCE

Chapitre I – L'exécution par le souscripteur

SECTION I – LE PAIEMENT DES PRIMES

- § 1 – L'obligation de paiement
- I – Les parties au paiement
- II – Le moment du paiement
- III – Les modalités du paiement
- § 2 – La sanction du non-paiement
- I. – La mise en demeure du souscripteur
- II. – La suspension de la garantie
- III. – L'issue de la suspension

SECTION II – LA DECLARATION DES SINISTRES

- § 1 – L'obligation de déclaration
- § 2 – La sanction du défaut de déclaration
- I. – Les conditions de la déchéance
- A / Une clause
- B / Un préjudice
- II. – Les effets de la déchéance



M 1 – DROIT DES ASSURANCES

Année 2019 - 2020

Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



- A / Effets dans les rapports entre l'assureur et l'assuré
- B / Effets à l'égard des tiers

Chapitre II – L'exécution par l'assureur

SECTION I – LE MONTANT DE LA PRESTATION

- § 1 – L'expertise amiable
- § 2 – L'expertise judiciaire

SECTION II – LE PAIEMENT DE LA PRESTATION

- § 1 – Le créancier du règlement
- § 2 – Le délai de paiement
- § 3 – Le principe de libre affectation de l'indemnité

SOUS-TITRE II – LA DUREE DU CONTRAT D'ASSURANCE

Chapitre I – Modification du contrat d'assurance en cours

SECTION I – MODIFICATION DEMANDEE PAR L'ASSURE

SECTION II – MODIFICATION DEMANDEE PAR L'ASSUREUR

Chapitre II – Tacite reconduction du contrat d'assurance

SECTION I – DROIT COMMUN DE LA TACITE RECONDUCTION

- § 1 – Conditions
- § 2 – Mise en œuvre

SECTION II – DROIT SPECIAL DE LA TACITE RECONDUCTION

- § 1 – Conditions
- § 2 – Mise en œuvre
 - I. – L'information a été délivrée
 - A / 15 jours au moins avant la date limite d'exercice du délai de dénonciation
 - B / Moins de 15 jours avant la date limite d'exercice du délai de dénonciation
 - II. – L'information n'a pas été délivrée

Chapitre III – Extinction du contrat d'assurance

SECTION I – LA CADUCITE DU CONTRAT D'ASSURANCE

- § 1 – La perte de la chose assurée
- § 2 – Le retrait d'agrément de l'assureur



M 1 – DROIT DES ASSURANCES

Année 2019 - 2020

Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



SECTION II – LA RESILIATION DU CONTRAT D’ASSURANCE

§ 1 – Facultés de résiliation communes aux parties

I. – Faculté de résiliation annuelle

A / Domaine

B / Mise en œuvre

C / Effets

II. – Faculté de résiliation en cas de modification de la situation de l’assuré

III. – Faculté de résiliation en cas de transfert de propriété du bien assuré

§ 2 – Facultés de résiliation propres à chaque partie

I. – Facultés propres à l’assureur

A / Résiliations-sanctions

B / Résiliations-protections

II. – Facultés propres à l’assuré

A / Résiliations-sanctions

B / Résiliations-protections

C / Résiliation infra-annuelle

SOUS-TITRE III – LE CONTENTIEUX DU CONTRAT D’ASSURANCE

Chapitre I – Le règlement amiable

SECTION I – LA MÉDIATION

§ 1 – Quel est le périmètre de la médiation ?

§ 2 – Qui est le médiateur ?

§ 3 – Comment saisit-on le médiateur ?

I. – Conditions de la saisine

II. – Effets de la saisine

§ 4 – Quelle est la mission du médiateur ?

§ 5 – Quelle est l’autorité des avis du médiateur ?

SECTION II – LA TRANSACTION

Chapitre II – Le règlement juridictionnel

SECTION I – LA PRESCRIPTION DE L’ACTION

§ 1 – Domaine de la prescription biennale

I. – Actions soumises à la prescription biennale

II. – Actions exclues de la prescription biennale

A / Exclusions par la loi

B / Exclusions par nature

§ 2 – Calcul de la prescription biennale

I. – Le point de départ du délai

II. – Le cours du délai

A / Interruption de la prescription

B / Suspension de la prescription



M 1 – DROIT DES ASSURANCES
Année 2019 - 2020
Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



§ 3 – Renonciation à la prescription biennale

SECTION II – LA COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

§ 1 – Compétence d’attribution

A / Juridictions de l’ordre judiciaire

1 – Juridictions non répressives

2 – Juridictions répressives

B / Juridictions de l’ordre administratif

§ 2 – Compétence territoriale

I. – Principe

II. – Exceptions



M 1 – DROIT DES ASSURANCES
Année 2019 - 2020
Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



PARTIE II

LE DROIT SPECIAL DE L'ASSURANCE

TITRE I – LES ASSURANCES DE DOMMAGES

SOUS-TITRE I – REGLES COMMUNES AUX ASSURANCES DE DOMMAGES

Chapitre I – Le principe indemnitaire

SECTION I – CONTENU DU PRINCIPE INDEMNITAIRE

§ 1 – Proposition aménageable : Tout le préjudice subi

I. – L'évaluation en assurance de choses

A / Sinistre total

B / Sinistre partiel

II. – L'évaluation en assurance de responsabilité

§ 2 – Proposition absolue : Rien que le préjudice subi

I. – La surassurance

A / La surassurance frauduleuse

B / La surassurance non frauduleuse

II. – Les assurances cumulatives

A / Les assurances cumulatives frauduleuses

B / Les assurances cumulatives non frauduleuses

SECTION II – LIMITES AU PRINCIPE INDEMNITAIRE

§ 1 – Limite tenant à l'assuré : la sous-assurance

§ 2 – Limites tenant à l'assureur

I. – Les plafonds de garantie

II. – Les franchises

Chapitre II – La subrogation de l'assureur dans les droits de l'assuré

SECTION I – LE PRINCIPE DE LA SUBROGATION

§ 1 – Conditions de la subrogation

§ 2 – Effets de la subrogation

SECTION II – LES LIMITES AU PRINCIPE DE SUBROGATION

Chapitre III – La transmission du contrat d'assurance

SECTION I – REGIME GENERAL

§ 1 – Principe : transmission de plein droit

I. – Conditions

A / Une assurance



M 1 – DROIT DES ASSURANCES
Année 2019 - 2020
Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



- B / Un transfert
- II. – Effets
- § 2 – Limite : faculté de résiliation

SECTION II – REGIME SPECIAL

- § 1 – La suspension provisoire
- § 2 – L'option définitive

SOUS-TITRE II – REGLES PROPRES AUX ASSURANCES DE RESPONSABILITE

Chapitre I – L'étendue de la garantie

SECTION I – LA RESPONSABILITÉ DE L'ASSURÉ

- § 1 – La durée de la responsabilité
- I. – Avant la loi du 1^{er} août 2013
- A / Solution jurisprudentielle
- B / Solutions conventionnelles
- II. – Depuis la loi du 1^{er} août 2013
- § 2 – La durée de la garantie

SECTION II – L'ASSISTANCE JURIDIQUE DE L'ASSURÉ

- § 1 – La clause défense-recours
- § 2 – L'assurance de protection juridique

Chapitre II – La mise en œuvre de la garantie

SECTION I – L'ACTION DE LA VICTIME CONTRE L'ASSURÉ

- § 1 – Le rôle de l'assuré
- I. – Clauses d'interdiction
- II. – Clauses d'obligations
- § 2 – Le rôle de l'assureur
- I. – La clause de direction du procès
- A / Contenu de la clause
- B / Mise en œuvre de la clause
- 1 – Difficultés de mise en œuvre
- 2 – Conséquences de la mise en œuvre
- II. – L'appel en garantie

SECTION II – L'ACTION DIRECTE DE LA VICTIME CONTRE L'ASSUREUR

- § 1 – Conditions de l'action directe
- I. – Les bénéficiaires de l'action
- II. – La procédure
- § 2 – Effets de l'action directe



M 1 – DROIT DES ASSURANCES
Année 2019 - 2020
Anne Pélissier, Anne-Catherine Chiariny



- I. – Principe d’opposabilité à la victime des exceptions
- II. – Exceptions à l’opposabilité

TITRE II – LES ASSURANCES DE PERSONNES

SOUS-TITRE I – LES ASSURANCES VIE

Chapitre I – Variété des assurances vie

- SECTION I – ASSURANCE EN CAS DE VIE***
- SECTION II – ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS***
- SECTION III – ASSURANCE MIXTE***

Chapitre II – Spécificités de la formation du contrat

SECTION I – LA PROTECTION DU SOUSCRIPTEUR

- § 1 – L’information
- § 2 – La réflexion

SECTION II – LE TIERS BÉNÉFICIAIRE

- § 1 – Désignation
- § 2 – Révocation du bénéficiaire

Chapitre III – Spécificités de l’exécution du contrat

SECTION I – OBLIGATION DE L’ASSURÉ : LE PAIEMENT DES PRIMES

- § 1 – Le paiement des primes
- § 2 – Le non-paiement des primes
 - I. – Contrat sans provision mathématique
 - II. – Contrat avec provision mathématique
 - A / La réduction
 - B / Le rachat
 - C / L’avance sur contrat

SECTION II – OBLIGATION DE L’ASSURÉUR : LA RECHERCHE DES BÉNÉFICIAIRES

SOUS-TITRE II – LES ASSURANCES NON VIE